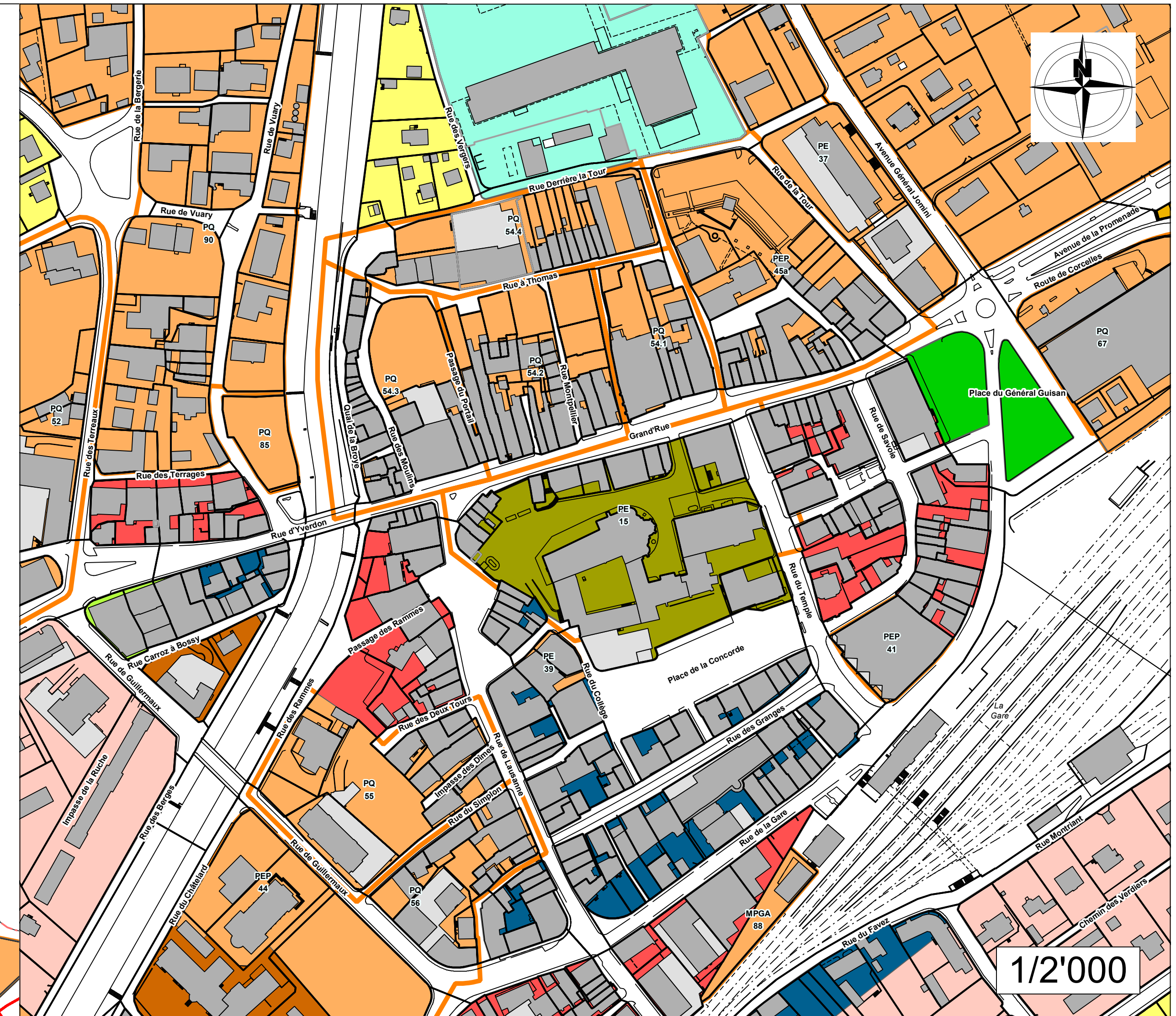
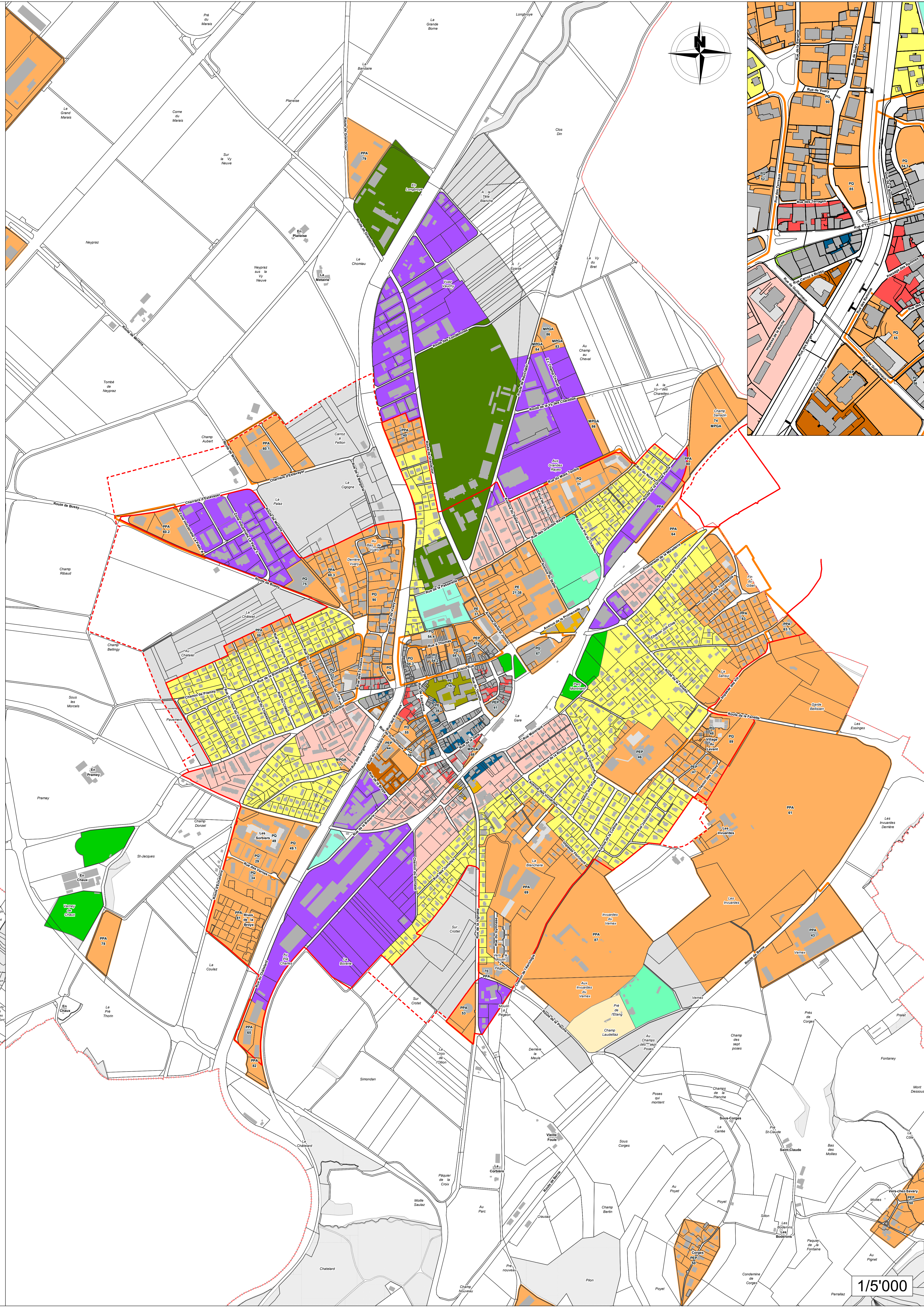
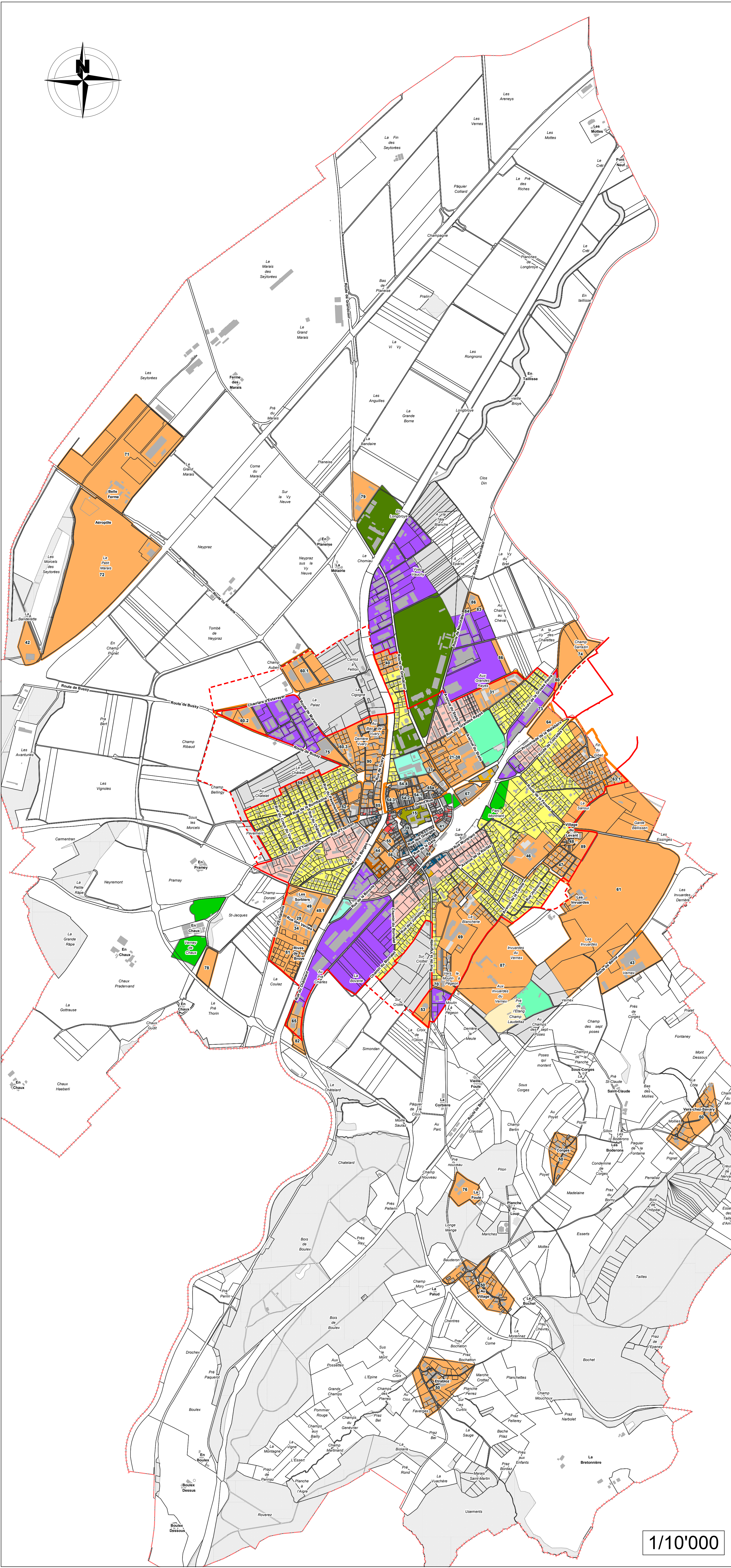




- ZONES D'AFFECTATION**
- Plan d'affectation spécial
 - Zone archéologique de l'Abbatiale
 - Zone de camping
 - Zone de construction d'intérêt public et d'équipement collectif
 - Zone de verdure
 - Zone de villas
 - Zone industrielle
 - Zone intermédiaire
 - Zone militaire
 - Zone mixte de verdure et de construction d'utilité publique
 - Zone urbaine contiguë 2
 - Zone urbaine contiguë 3
 - Zone urbaine contiguë 4
 - Zone urbaine contiguë 5
 - Zone urbaine non contiguë 2
 - Zone urbaine non contiguë 3
- PERIMETRE DU CENTRE APPROUVE**
- Périmètre du centre
 - Planification communale à établir

SEUL LE PLAN ORIGINAL DEPOSE A LA DIRECTION DES TRAVAUX FAIT FOI.

COPIE

COMMUNE DE PAYERNE

PLAN GENERAL D'AFFECTATION (PLAN DES ZONES)

Echelles : 1/10'000, 1/5'000 & 1/2'000

Payerne, le 8 février 2018 / DC

Approuvé par la Municipalité de Payerne dans sa séance du 16.12.1980

Le Syndic : A. MEYER

Le Secrétaire : R. KUNG

Adopté par le Conseil communal de Payerne dans sa séance du 26.11.1981

Le Président : R. MESSIEUX

Le Secrétaire : F. TOBLER

Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud dans sa séance du 01.09.1982

L'atteste le Chancelier : PAYOT

Source : Géomatrise Etat de Vaud
Mensuration cadastrale - mars 2017